

## Evaluation de la valeur vénale des murs

### CYCLE LOCAUX COMMERCIAUX

#### Objectif(s) de la formation

- La prise en compte de la spécificité de chaque marché
- Les principales méthodes d'évaluation des murs de Commerce
- Les sources de comparaison de transaction déjà réalisées

#### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

#### Moyens pédagogiques

Séance de formation en présentiel et visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

#### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

#### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

#### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas pratiques

#### Contact

##### AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

#### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

#### Prérequis

Pas de prérequis

#### Durée de la formation

1 demi-journée – 14h00 à 18h00

#### Date(s) de la formation

Mercredi 15 décembre 2025

#### Lieu de la formation

Au choix classe virtuelle ou présentiel\* à Paris

\* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

#### Intervenant(s)

**Monsieur José MARTINS** Expert immobilier et judiciaire

## PROGRAMME ET THÉMATIQUES

### ABORDÉES Après-midi : 14h00 - 18h00

- Introduction à l'évaluation immobilière
- Méthodes traditionnelles d'évaluation
- Facteurs influençant la valeur des murs
- Techniques avancées d'évaluation
- Questions / Vérification compréhension
- Reformulation
- Aspects juridiques et réglementaires
- Analyse de la valeur locative :
  - La qualité de l'emplacement
  - La qualité du local
  - Les conditions du bail
  - Notions de valeur
  - La pondération des surfaces commerciales
  - Les termes de comparaison
- Questions / Vérification compréhension
- Reformulation
- Approche par le taux d'effort locatif : Les éléments de référence
- Le taux de rendement : comment le déterminer
- Reformulation
- Questions / Vérification compréhension

Conclusion

#### Tarif par formation

##### Prix adhérents AAMTI 207.00 € TTC

(172,50€ HT - 20% TVA)

##### Prix non-adhérents : 255,50 € TTC

(212,92€ HT - 20% TVA)

#### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

#### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.aamtiformation.com](http://www.aamtiformation.com)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h00.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20



AAMTI FORMATION

Avocat IMMO  
[www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée 11 75 618 43 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret : 892 472 689 000 17